



Signalétique du ruisseau de Gaspier



Réfection de l'oculus à l'église

JUILLET
2018

ROSPEZ

Lettre INFOS



Horaires d'ouverture
de la mairie :

Du lundi au vendredi

Matin: 8h30 - 12h
Après-midi: 13h30 - 17h30



Permanence des élu.e.s :

Maire :
Lundi: 10h-12h
Jeudi : 10h-12h
Samedi : 10h30-12h

Adjoint.e.s :

Sur rendez-vous
Samedi: 10h30-12h

LE MOT DU MAIRE

Au cours du 1er semestre un nouveau décret du Ministère de l'Éducation Nationale donne la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours. Après consultation, le Conseil Municipal a choisi cette option pour la prochaine rentrée scolaire.

Les travaux de la salle des fêtes ont débuté au mois d'octobre. Aujourd'hui, après 8 mois, nous n'enregistrons aucun retard dans le planning de réalisation. En Septembre, nous inviterons les Associations pour une visite de chantier et pour l'élaboration du planning d'occupation des salles.

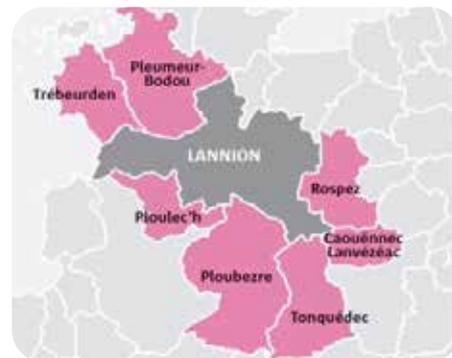
Espérant pouvoir disposer de la nouvelle salle des fêtes en fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances ensoleillées.



Fusion des communes

Au mois d'Avril, à l'initiative du Maire de Lannion, une invitation était parvenue aux Mairies de Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Ploulec'h, Ploubezre, Tonquédec, Caouennec, et Rospez, pour une discussion sur la possibilité de fusion de l'ensemble de ces communes avec Lannion.

Au mois de juin Côtes d'Armor Développement a présenté l'ensemble des modalités liées aux fusions de communes. Après concertation le conseil municipal a décidé de ne pas poursuivre les échanges avec la commune de Lannion.



La salle des fêtes



Le 24 juin dernier, avant le Conseil Municipal, les élus ont pu visiter le chantier et constater l'avancée des travaux. Le gros œuvre est achevé, ainsi que la charpente, la toiture, l'étanchéité, les menuiseries extérieures. Les travaux intérieurs ont commencé début juillet.

Lotissement Le Guindy

Le lotissement du Guindy route de Quemperven, composé de 18 lots, dont 1 réservé à l'habitat social, ne dispose plus de terrain libre à la vente. L'ensemble des constructions est actuellement en cours. BSB, bailleur social, a déposé un permis de construire pour la réalisation de 5 logements. Les travaux devraient débuter courant octobre.



Commémoration du 8 mai

A l'issue de la traditionnelle cérémonie du 8 Mai, une centaine de Rospéziens a partagé un repas « au relais de la place » en l'absence de salle des fêtes, déjeuner offert par le CCAS.

Cette année les doyens de l'assemblée étaient Carmen LANTEUIL et René KERENFLEC'H.



Depuis fin juin, le cimetière dispose d'un columbarium (12 cases); afin de proposer un choix supplémentaire aux familles, le Conseil Municipal a choisi de réaliser un jardin du souvenir pour la dispersion, une stèle y est également associée pour la pose de plaques en concession.

Les tarifs sont disponibles en Mairie et sur le site de la commune.



Columbarium - Jardin du souvenir



Remise des calculatrices aux élèves de CM2



Comme tous les ans, en fin d'année scolaire, le Conseil Municipal a offert aux élèves de CM2 une calculatrice pour leur entrée en 6^{ème}.

Une nouveauté cette année, la municipalité a voulu équiper les 20 élèves concernés d'un gilet de sécurité ; avec bandes réfléchissantes il est conçu pour

améliorer la visibilité des enfants sur les trajets jusqu'au car scolaire, à pieds ou à vélo.

Relais Parents Assistantes Maternelles

L'espace jeu du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM communautaire) est ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans (accompagnés par leur assistante maternelle ou leurs parents).

Sous forme d'activité libre, l'objectif pour les enfants est de prendre du plaisir dans le jeu. Les professionnels échangent sur leur pratique et les parents prennent un moment pour observer leur enfant différemment et échanger avec d'autres sur ce qu'ils vivent dans leur rôle de parent.

Pour la recherche d'un mode d'accueil et des informations sur les démarches d'emploi d'une assistante maternelle, contacter le 06.77.38.49.67.





Depuis quelques semaines, une fresque (sur le thème des 4 saisons) colore la cour de récréation de l'école maternelle ; résultat d'un travail de collaboration entre :

- Madame LANCELOT, parent d'élève, artiste plasticienne (site : « redskaw.com »)
- Les institutrices de maternelle Mesdames DENÈS et QUERRIEN,

- Et toutes les petites mains de l'école maternelle. Chaque enfant a pu intégrer un dessin, avec un pochoir, sur la trame du décor.

Retour à la semaine de 4 jours

Àu mois de mars, nous avons souhaité consulter les parents d'élèves, les enseignants, le personnel, pour un éventuel retour à la semaine des 4 jours. À l'issue de ce sondage, le Conseil Municipal a suivi l'avis majoritaire et validé le retour à la semaine de 4 jours.

À la rentrée, le centre de loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée.

Les nouveaux horaires prévus à la prochaine rentrée scolaire :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
Maternelle :
8h40 – 12h00 / 13h40 – 16h20
Élémentaire :
8h40 – 12h10 / 13h50 – 16h20

L'accueil du mercredi sera proposé de 7h30 à 18h30.



Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le 3 septembre 2018.

Bibliothèque & boîte à livres

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances, réouverture le 1^{er} septembre 2018
La boîte à livres sera à votre disposition tout l'été.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !
RENDEZ-VOUS POUR LE PARDON DE ROSPEZ
LES 1, 2 ET 3 SEPTEMBRE